grand perigueux.fr

Le Contrat Local de Santé

Le Contrat local de Santé (CLS) réunit 14 signataires et de nombreux partenaires associatifs et institutionnels dont le Grand Périgueux. Tous souhaitent réduire les inégalités face à la santé.

Comment ?

En s'appuyant sur de grandes priorités de santé

Ces grandes priorités de santé sont définies dans le Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en Nouvelle Aquitaine :

- Plus de prévention
- Plus de prise en charge à domicile et d'inclusion
- Plus d'offres de soins personnalisées et coordonnées

Consulter le PRS Nouvelle Aquitaine(https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/le-prs-2018-2028)

En allant vers tous les acteurs mobilisés

Ces acteurs mobilisés sont variés : associations, entreprises, médecins, communes, services départementaux, etc.

Ils assurent une information équitable et homogène sur l'ensemble du territoire.

En répondant aux besoins des habitants par des actions concrètes

Ces actions concrètes sont variées : maison de santé à Vergt, nettoyage « sain » dans les crèches, ateliers de socio-esthétique…

Les axes stratégiques du Contrat Local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé est organisé autour de 4 grands thèmes :

- La prévention et la promotion de la santé
- La Santé mentale : favoriser le bien-être psychique de la population
- La santé environnementale : promouvoir un cadre de vie favorable à la santé
- Informer, communiquer et évaluer les actions du CLS

Il s'agit d'une feuille de route pour faciliter toutes les actions collectives visant l'amélioration de la santé des habitants

Les actions réalisées avec les partenaires du CLS

Les actions sont nombreuses : ateliers nutrition, rencontre sur le numérique et ses effets sur le quotidien, fo rmation du personnel sur le nettoyage sain dans les crèches, construction d'une Maison de santé pluridiscipl inaire à Vergt, conférence sur l'impact du mal-logement sur la santé….

Vous souhaitez en savoir plus ?

- Maison de santé
- L'Atelier santé ville
- L'accueil des étudiants en médecine
- Fonds démographique médicale

Les signataires du Contrat Local de Santé du Grand Périgueux

14 partenaires sont engagés depuis 2016 dans le Contrat local de santé du Grand Périgueux :

- L'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine (ARS) (http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)
- La Communauté d'agglomération du Grand Périgueux (https://www.grandperigueux.fr/).
- La Préfecture de la Dordogne (http://www.dordogne.gouv.fr).
- Le Conseil départemental de la Dordogne (http://www.dordogne.fr).
- La Direction des services départementaux de l'Education Nationale de la Dordogne (http://www.ac-bordeaux.fr/pid32497/accueil.html).
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Dordogne (http://www.ameli.fr).
- La Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail d'Aquitaine (http://www.carsat-aquitaine.fr).
- La Mutualité Sociale Agricole (https://dlg.msa.fr/lfy))
- La Caisse d'Allocation Familiale de la Dordogne) (http://www.caf.fr)
- Le Centre Hospitalier de Périgueux) (http://www.ch-perigueux.fr)
- Le Centre Hospitalier de Vauclaire) (http://www.ch-montpon.fr)
- La Mutualité Française) (http://www.mutualite.fr)
- Le service inter entreprise de santé au travail (SIST) (http://sist24.org)
- Hôpital privé Francheville (http://www.francheville-perigord-sante.fr)

EN SAVOIR PLUS SUR LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Téléchargez le Contrat local de santé 2019-2023

https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/sante/le-contrat-local-de-sante?

Consultez l'évaluation du Contrat local de santé 2016-2019

Consulter le rapport du comité de pilotage du 17 décembre 2022

EN SAVOIR PLUS SUR LA SITUATION SUR LE GRAND PERIGUEUX

Téléchargez le Diagnostic réalisé par l'ORSA 2018

CONSULTER DES RESSOURCES

Téléchargez le Guide Pratique de la Santé

Contact

SERVICE
Santé Solidarité

05 24 13 83 4
7

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

CONTACT